

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA HUITIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE¹

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 21 septembre 1967, à 16 h 20

SOMMAIRE	Page
Coopération internationale : a) création d'une commission permanente d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques; b) mesures à prendre en vue de la normalisation internationale (point 12 de l'ordre du jour)	28
Rapport de la Conférence (point 13 de l'ordre du jour) ..	28

Président:

M. BURRILL (Etats-Unis d'Amérique)

Coopération internationale : a) création d'une Commission permanente d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques; b) mesures à prendre en vue de la normalisation internationale

[Point 12 de l'ordre du jour]

Le PRÉSIDENT fait observer que, selon une opinion souvent exprimée, la mesure la plus importante que la Conférence puisse prendre est de créer un mécanisme grâce auquel la coopération amorcée au cours de la présente session pourra se poursuivre. Il se peut qu'il faille un certain temps pour créer l'organisme en question, mais rien n'empêche, semble-t-il, de prendre des mesures officieuses dans l'intervalle.

Un groupe spécial d'experts a tenu la veille sa première réunion et a élu membres de son bureau les personnalités suivantes:

Président: M. Burrill (Etats-Unis d'Amérique);

Vice-Président: M. Komkov (Union des Républiques socialistes soviétiques);

Rapporteur: M. Nédélec (France);

Secrétaire coordonnateur: M. Christopher (Secrétariat de l'ONU).

Le Groupe spécial se réunira à nouveau le lendemain, après la clôture de la session, et s'efforcera de déterminer sur quels points les mesures prises par la Conférence ont besoin d'être complétées et quelles dispositions pourraient être prises pour continuer les travaux en attendant la création de l'organisme permanent envisagé.

¹ Le texte original de ce compte rendu a été distribué sous la cote E/CONF.53/SR.8.

M. GLEDITSCH (Norvège) appelle l'attention des représentants sur un rapport relatif à la normalisation des noms géographiques présenté par les délégations du Danemark, de la Suède et de la Norvège²; ce rapport donne un bref aperçu des mesures prises conjointement par les gouvernements de ces pays en vertu d'une résolution adoptée par le sixième Congrès international des sciences onomastiques, qui s'est tenu à Munich en 1958. M. Gleditsch a préféré présenter ce rapport au titre du point 12, b, de l'ordre du jour, parce qu'il estime que la coopération au sein de groupes de pays de langues similaires constitue le premier pas vers la normalisation internationale. Il est évident qu'on ne saurait aboutir dans l'immédiat à un accord international sur la translittération, mais M. Gleditsch est persuadé qu'on y parviendra avec le temps. Pour atteindre cet objectif, il faut que les groupes de pays de langues similaires fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour réaliser un compromis aussi large que possible. L'expérience des pays scandinaves prouve que les modifications de l'orthographe des noms géographiques sont acceptées avec une rapidité surprenante en dépit de la thèse quasi universelle selon laquelle l'orthographe des noms ne devrait pas être changée.

Ayant accompli un premier pas vers la normalisation régionale, les pays scandinaves sont prêts à aborder la deuxième étape. Si d'autres groupes de pays de langues similaires font de même, M. Gleditsch pense qu'il ne faudrait pas plus de 10 ans pour arriver à un accord international sur la normalisation.

Rapport de la Conférence

[Point 13 de l'ordre du jour]

Le PRÉSIDENT invite la Conférence à examiner les projets de rapport des Commissions I et IV.

Le projet de rapport de la Commission I est adopté.

Le projet de rapport de la Commission IV est adopté avec quelques modifications de rédaction.

Le PRÉSIDENT invite la Conférence à examiner les différents chapitres de son projet de rapport.

Le chapitre premier est adopté, sous réserve de rectifications éventuelles à la liste des noms et titres des participants.

La séance est levée à 17 h 10.

² Voir ci-après, point 12 de l'ordre du jour.